

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	<i>N° 2021-457</i>

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-457

**Groupement d'intérêt public - Groupement politique de la ville - GIP-GPV -
Programme d'actions 2021 - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation du GIP-GPV rive droite et ses actions

Depuis 2015, Bordeaux Métropole soutient la démarche économique territoriale baptisée « rive droite : territoire entrepreneur » initiée à l'échelle des 4 villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont formant le Grand projet des villes de la rive droite (GPV) visant à renforcer l'attractivité économique de ce territoire.

Plusieurs opérations ont ainsi pu être réalisées répondant à de multiples enjeux de ce territoire. Le soutien de Bordeaux Métropole permet de financer les dépenses d'ingénierie ainsi que les prestations complémentaires pour la promotion de la démarche auprès du public.

Plusieurs axes d'intervention, dans la continuité des années précédentes, sont privilégiés :
– le « Social lab » : renforcer la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville et augmenter le nombre de créations d'entreprises, Il s'agit d'une expérimentation inscrite dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, sur le pilier « développement économique et emplois ». Le périmètre de l'action est celui des 7 Quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) soit 26 410 habitants (44% de la population des 21 quartiers de Bordeaux Métropole) et le dispositif fiscal de la « zone franche urbaine – territoire entrepreneur ».

Le « Social lab » est un réseau d'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la rive droite,

- un accompagnement dédié pour les porteurs de projet, créateurs des quartiers politique de la ville (dispositif « Cités lab » de la Caisse des dépôts et consignations),
- des espaces de proximité au cœur des quartiers prioritaires, hors des antennes institutionnelles qui représentent une première amorce de parcours entrepreneuriaux,
- de nouvelles actions, animations collectives impliquant les entreprises et partenaires,
- une communication adaptée et partagée.

L'objectif est de faciliter l'accès à l'entrepreneuriat comme une alternative possible, d'encourager les initiatives des habitants en proposant de nouvelles façons de les mobiliser et de les accompagner. L'action est renforcée vers le public féminin, les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emplois.

Bilan d'action pour l'année 2020

Plusieurs opérations ont pu être menées avec des retombées et réalisations effectives :

- l'ouverture d'un espace ressources dédié à la filière textile depuis janvier 2018, avec des partenariats auprès d'entreprises locales, et le recrutement d'une coordinatrice du projet,
- une campagne de promotion et de communication des réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville,
- l'ouverture du centre d'affaires de quartier sur la Métropole baptisé « le garage coworking » situé à Carriet Lormont avec une gestion confiée à des entrepreneurs locaux,
- le lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'accompagnement et le suivi d'un projet territorial autour de la « silver economy » à la Gardette à Lormont, regroupant le Centre hospitalier universitaire (CHU), des Etablissements hospitaliers pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) privés sur la rive droite, dans le but de créer à terme un laboratoire de recherche.
- le développement d'un parcours immobilier intégré au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec la création de nouvelles polarités économiques et la requalification de zones d'activités :
- l'animation d'une dynamique collective copilotée avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et Bordeaux Métropole,
- un programme de renouvellement des parcs d'activités économiques sur le périmètre de la « zone franche urbaine – territoire entrepreneur » : lancement d'une dynamique collective copilotée par Bordeaux Métropole et la Caisse des dépôts et consignations et avec l'appui de l'ingénierie du GPV (démarche inscrite dans le protocole de préfiguration de l'Agence nationale de renouvellement urbain ANRU) et associant un large partenariat.

Le programme d'actions plus détaillé pour 2021 est joint en annexe de la délibération.

Budget prévisionnel 2021

Conformément au cadrage budgétaire métropolitain fixé et à la demande transmise par la structure le 15 juillet 2020, il est proposé d'accorder en 2021 une subvention de 25 000 € conformément à la demande.

La participation de Bordeaux Métropole au titre du développement économique en 2021 représente 14,5 % du budget prévisionnel de cette action spécifique de 172 193 €.

Le budget prévisionnel 2021 du GIP GPV est joint en annexe de la délibération

Soutien de Bordeaux Métropole

Cette subvention de 25 000 € inclut un acompte provisionnel de 18 750 € qui a été versé au GIP-GPV le 18 janvier 2021. Cet acompte fait suite à la délibération du conseil métropolitain n°2020-511 du 18 décembre 2020 qui vise à faciliter le fonctionnement de plusieurs organismes dans l'attente du vote du Budget primitif de Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L. 5217-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) concernant la compétence en matière de développement économique exercée de plein droit par Bordeaux Métropole,

VU le décret n° 2014/1599 du 23 décembre 2014 portant création de la Métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU la délibération n° 2014/0662 du 31 octobre 2014 portant adoption de l'avenant n°7 à la convention constitutive sur la nouvelle dénomination du groupement : le Groupement d'intérêt public du grand projet des villes de la rive droite,

VU la délibération n° 2015/0332 du 26 juin 2015 relative aux contrats de co-développement
4^{ème} génération, avec notamment les fiches d'action des 4 communes concernées,

VU la demande formulée par l'organisme le 15 juillet 2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'ingénierie apportée par le Grand projet des villes de la rive droite dans la démarche « rive droite – territoire entrepreneur » s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques économiques territoriales, en lien notamment avec le pilier « développement économique » du contrat de ville,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25 000 € en faveur du Groupement d'intérêt public Grand projet des villes de la rive droite, incluant l'acompte provisionnel de 18 750 € déjà versé,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à cette subvention,

Article 3 : d'imputer cette subvention sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, article 657382, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT